

SOUTENEZ-NOUS !

Vous croyez en l'aventure de l'Escabeau... Soutenez-nous dans notre démarche !

L'association l'Escabeau pépinière théâtrale peut délivrer des reçus fiscaux aux donateurs-bienfaiteurs. C'est simple et fiscalement intéressant : en tant que particulier, 66% de votre don sont déductibles de votre impôt sur le revenu.

ex: un don de 100 euros ne coûte après déduction fiscale que 33 euros.

Pour les entreprises, vous bénéficiez d'une déduction fiscale de 60%.
Les chèques doivent être libellés à l'ordre du Théâtre de l'Escabeau.

Merci pour votre aide !

Toute l'équipe de l'Escabeau pépinière théâtrale
lieu de vie et de mixité artistique

contact@theatre-escabeau.com / 02.38.37.01.15

